

Madagascar - Etude de base sur le travail domestique des enfants - Amoron'i Mania, Analamanga et Vakinankaratra (2011)

Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Bureau international du travail (BIT)

Rapport généré le: July 1, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

Aperçu

Identification

ID
MDG-BIT-IPEC-ETDE-2011

Aperçu

RéSUMÉ

Contexte et objectifs de l'étude

A Madagascar, les acteurs nationaux se sont fermement engagés à combattre le travail des enfants depuis 1997. A la suite de l'adoption de Plan national d'action de lutte contre le travail des enfants en 2004, de nombreux programmes placés sous la houlette du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales (MFPTLS) et de BIT/IPEC (Bureau international du Travail - International Programme on Elimination of Child Labour) se sont attaqués à la forte incidence du travail des enfants à Madagascar. Ce qui a permis d'avoir certaines avancées. En dépit des résultats encourageants, l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) a révélé que près de 2/3 des enfants ont un statut d'aide familial, et que 438.000 enfants effectuent des travaux dangereux et intolérables. Dans le cadre de la poursuite des objectifs du Programme National d'Action de lutte contre le travail des enfants, un Projet appuyé par l'IPEC BIT a été mis en place pour contribuer à l'éradication du travail des enfants domestiques. C'est dans cette perspective que la présente étude est réalisée, spécifiquement afin de pouvoir disposer de données actualisées sur le travail des enfants domestiques dans les régions ciblées, et pour que l'on puisse s'en servir pour orienter les activités du programme.

Cet état des choses a résolu l'Organisation internationale du Travail à initier le projet Lutte Contre le Travail des Enfants/Amoron'i Mania, Analamanga, Vakinankaratra (LCTE/AMAV) dans les régions d'Analamanga, d'Amoron'i Mania et du Vakinankaratra qui vise à contribuer à l'éradication du travail domestique dans ces zones.

La réalisation de l'étude s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre de ce projet et a pour objectifs majeurs de fournir des données actualisées sur le travail domestique, d'analyser les causes et facteurs déterminants du travail domestique, d'étudier les conditions de travail des enfants travailleurs, de procéder à un inventaire et à une analyse des services d'orientation et de prise en charge des enfants travailleurs et de dégager les pistes de recommandations pour l'amélioration des interventions futures.

Couverture et méthode de l'étude

L'étude a été menée au niveau de plusieurs localités pourvoyeuses et réceptrices d'enfants domestiques des trois régions concernées, qui constituent les unités primaires de l'enquête, et a touché un échantillon de 183 individus, composés de 115 chefs de ménage et de 68 enfants travailleurs.

Sur le plan méthodologique, l'étude a été réalisée conformément à la méthodologie de l'évaluation rapide, qui privilégie les approches qualitatives. L'administration de questionnaires a été complétée par la réalisation d'une série d'interviews auprès des différentes catégories de personnes-ressource concernées, incluant les organisations partenaires du projet, les autorités régionales et locales, les représentants du Ministère du Travail et des Lois sociales, les représentants des organisations de la société civile.

L'enquête sur le terrain a été effectuée de novembre à décembre 2011.

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE

Individus

KEYWORDS

Travail domestique, Travail des enfants, Projet LCTE/AMAV

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Locale

GEOGRAPHIC UNIT

Les régions Amoron'i Mania, Analamanga et Vakinankaratra

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)	Bureau international du travail (BIT)

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle
M. Mimirina RALAIVELO		Consultant
M. Eric Jean Michel RAKOTOMANANA		Consultant

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Organisation internationale du Travail (OIT)		Financement

AUTRES REMERCIEMENTS

Nom	Affiliation	Rôle
M. Lauréat RASOLOFONIAINARISON		Administrateur national du projet à Madagascar

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Karin Sohler		Institut national d'études démographiques, France	Création DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2019-06-28

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version Demostaf - Source de la documentation: Rapport BIT/IPEC : Etude de base sur le travail domestique des enfants - Amoron'i Mania, Analamanga et Vakinankaratra, Genève: OIT, 2012

ID DU DOCUMENT DDI

MDG-BIT-IPEC-ETDE-2011

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

Echantillonnage

Cette enquête légère a pour objectif général de fournir des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants travailleurs domestiques (incluant les activités économiques et non économiques, les vécus, les conditions de travail, les risques encourus, les perceptions). La méthodologie d'échantillonnage lors de cette enquête est celle de sondage à deux degrés.

Au premier degré, les unités primaires sont les zones pourvoyeuses et réceptrices de travail domestiques des enfants qui ont été choisies d'une façon raisonnée (sondage à choix raisonné) (3).

Trois Régions ont été concernées par l'enquête, à savoir les Régions d'Amoron'i Mania, Vakinankaratra en tant que zones pourvoyeuses d'emploi domestique et Analamanga en tant que zone réceptrice de ce genre de travail.

- Pour la Région d'Amoron'i Mania, les enquêtes ont été effectuées dans la commune rurale d'Andrina (à 17 km d'Ambositra), dans celle de Miarinaratra (à 24 km après Fandriana), en particulier dans le hameau dénommé Ambolotara, puis au cours de la troisième journée, des enquêtes ont été menées dans une commune rurale d'Ivony proche d'Ambositra (8 km), sur la route qui mène à Andina.

- Pour la Région Vakinankaratra, les enquêtes ont été effectuées à partir de la RN7 en direction d'Antananarivo, dans les communes rurales d'Andranomanelatra et d'Ambohitsimanova, dans le Fokontany de Mandriankeniheny situé dans la commune urbaine d'Antsirabe I.

- Pour la Région Analamanga, les enquêtes ont été menées en ville même, dans des quartiers populaires comme 67 HA, Ambohipo, Soamahavoky, Andohatapenaka I, Ampefiloha Cité, et dans des communes rurales jouxtant la capitale, comme celle d'Ampitatafika.

Au deuxième degré, les unités secondaires, ou les unités d'enquête sont les chefs de ménages et les enfants travailleurs domestiques. Ces unités ont été tirées à l'intérieur des zones tirées au premier degré. Les enquêteurs ont procédé à une identification, puis à une sélection des ménages à enquêter (4).

183 unités ont été enquêtées lors de cette enquête dont 115 chefs de ménages ou parents et 68 enfants travailleurs domestiques.

(Source : Rapport BIT/IPEC 2012, p.9-10)

Notes

(3) En raison de l'inexistence d'une liste des ménages, pouvant servir de base de sondage pour le tirage aléatoire des localités devant constituer l'échantillon des localités pourvoyeuses d'enfants travailleurs domestiques, le choix des localités d'enquête a été opéré à la suite des discussions avec les responsables locaux tels que les chefs de district et des maires qui connaissent mieux les zones pourvoyeuses d'enfants travailleurs domestiques. Ainsi, l'enquête a ciblé les principales localités fournisseurs d'enfants travailleurs des trois régions concernées par l'étude.

(4) L'équipe d'enquête a tenu une réunion avec les chefs de Fokontany, notables ou chefs traditionnels, avec les villageois pour leur faire part l'objet de la mission et le procédé de réalisation de l'étude. Durant cette réunion, l'équipe d'enquête dresse la liste des ménages ayant d'enfants faisant du travail domestique avant l'âge de 15. A partir de cette liste, les ménages devant constituer l'échantillon sont tirées tout en tenant compte de leur volonté et disponibilité à participer à l'interview afin d'éviter les biais au cas où les répondants ne sont pas motivés.

Questionnaires

Aperçu

Les outils de collecte

La méthodologie repose sur quatre (4) outils de travail : les enquêtes sur terrain auprès des familles pourvoyeuses d'enfants domestiques, un guide d'entretien pour les autorités et responsables administratifs dans chacune des Régions et les interviews ponctuels. Mais l'écueil essentiel est de pouvoir discuter avec des familles réceptrices : tout le monde connaît des familles qui utilisent des enfants - plus particulièrement des jeunes filles - à des fins de domesticité. Ces familles n'aiment pas du tout aborder ce sujet.

Questionnaire concernant le travail des enfants

Le questionnaire s'adresse à la fois aux familles pourvoyeuses et aux enfants concernés par le travail domestique. Il comporte six rubriques :

- (1) Identification de l'enquêté,
- (2) Caractéristiques du ménage de l'enfant (âge du chef de ménage, revenu annuel, taille du ménage, enfants de moins de 15 ans, scolarisation des enfants et déscolarisation)
- (3) Situation par rapport au travail des enfants (acte de naissance, les causes de la mise au travail de l'enfant, lieu de travail, les contacts de l'enfant, le modèle d'embauche).
- (4) Les conditions de travail (forme du contrat, salaire, droit de sortie ou de congé, droit de visite des parents, les tâches journalières, le temps de travail, les violences et/ou maltraitements, les recours, l'alimentation, les punitions).
- (5) Les risques encourus (impacts négatifs ressentis par l'enfant, impacts négatifs ressentis par les parents).
- (6) Perception des actions/initiatives dans la lutte contre le travail des enfants.
- (7) Suggestions et recommandations pour lutter contre le travail des enfants.

Guide d'entretien

Le guide d'entretien a surtout servi à aborder diverses personnes ressources susceptibles de donner des informations précises, appuyées par des statistiques (si possible) sur la base d'une grille de thème :

- (1) la connaissance et la portée du phénomène du travail domestique des enfants dans la région enquêtée,
- (2) les données statistiques,
- (3) le type de travail domestique pour les garçons et les filles,
- (4) l'âge de recrutement des garçons et filles,
- (5) les causes : la taille des ménages, le revenu des parents, les problèmes familiaux,
- (6) les localités les plus touchées par le travail domestique des enfants.

Les différentes catégories enquêtées sont les suivantes :

- les représentants des autorités nationales : du Ministère de la Population, du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales (Division PACTE), du Ministère de l'Enseignement de base (OEMC, CISCO), de la Police des Mœurs, du CNLTE, de l'OSC.
- Les autorités locales : Maires des Communes rurales, des Présidents de Fokontany, des responsables d'associations locales, des représentants du CRLTE dans les Régions concernées. ? Des représentants d'ONG, comme ENDA-OI, le Centre de Jour de SOS Villages d'Enfants à Anosizato, du Centre de Développement d'Andohatapenaka (CDA) à Antananarivo.

Interviews et photographie

Des discussions informelles ont eu lieu avec des différents individus et groupes représentatifs (étudiants, enseignants, fonctionnaires, commerçants, garçons et filles) à Ambositra, à Antsirabe et à Antananarivo.

Il a été constaté que le travail domestique des enfants semble être socialement admis, même si les employeurs sont conscients que cette pratique est interdite par la loi.

La photographie permet de mieux comprendre les personnes interviewées et de connaître leur comportement, leur situation sociale et leur maison d'habitation. La photographie enrichit les perspectives de recherche dans certains sites pourvoyeurs d'enfants domestiques.

(Source : Rapport BIT/IPEC 2012, p.11-12)

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2011-11-20	2011-12-09	N/A

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Déroulement et durée des missions de terrain

- Région Amoron'i Mania : du 22 novembre au 26 novembre 2011.
- Région Vakinankaratra : du 26 novembre au 30 novembre 2011.
- Région Analamanga : du 1er décembre au 9 décembre 2011.

Questionnaires

Les outils de collecte

La méthodologie repose sur quatre (4) outils de travail : les enquêtes sur terrain auprès des familles pourvoyeuses d'enfants domestiques, un guide d'entretien pour les autorités et responsables administratifs dans chacune des Régions et les interviews ponctuels. Mais l'écueil essentiel est de pouvoir discuter avec des familles réceptrices : tout le monde connaît des familles qui utilisent des enfants - plus particulièrement des jeunes filles - à des fins de domesticité. Ces familles n'aiment pas du tout aborder ce sujet.

Questionnaire concernant le travail des enfants

Le questionnaire s'adresse à la fois aux familles pourvoyeuses et aux enfants concernés par le travail domestique. Il comporte six rubriques :

- (1) Identification de l'enquêté,
- (2) Caractéristiques du ménage de l'enfant (âge du chef de ménage, revenu annuel, taille du ménage, enfants de moins de 15 ans, scolarisation des enfants et déscolarisation)
- (3) Situation par rapport au travail des enfants (acte de naissance, les causes de la mise au travail de l'enfant, lieu de travail, les contacts de l'enfant, le modèle d'embauche).
- (4) Les conditions de travail (forme du contrat, salaire, droit de sortie ou de congé, droit de visite des parents, les tâches journalières, le temps de travail, les violences et/ou maltraitements, les recours, l'alimentation, les punitions).
- (5) Les risques encourus (impacts négatifs ressentis par l'enfant, impacts négatifs ressentis par les parents).
- (6) Perception des actions/initiatives dans la lutte contre le travail des enfants.
- (7) Suggestions et recommandations pour lutter contre le travail des enfants.

Guide d'entretien

Le guide d'entretien a surtout servi à aborder diverses personnes ressources susceptibles de donner des informations précises, appuyées par des statistiques (si possible) sur la base d'une grille de thème :

- (1) la connaissance et la portée du phénomène du travail domestique des enfants dans la région enquêtée,
- (2) les données statistiques,
- (3) le type de travail domestique pour les garçons et les filles,
- (4) l'âge de recrutement des garçons et filles,
- (5) les causes : la taille des ménages, le revenu des parents, les problèmes familiaux,
- (6) les localités les plus touchées par le travail domestique des enfants.

Les différentes catégories enquêtées sont les suivantes :

- les représentants des autorités nationales : du Ministère de la Population, du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales (Division PACTE), du Ministère de l'Enseignement de base (OEMC, CISCO), de la Police des Mœurs, du

CNLTE, de l'OSC.

- Les autorités locales : Maires des Communes rurales, des Présidents de Fokontany, des responsables d'associations locales, des représentants du CRLTE dans les Régions concernées. ? Des représentants d'ONG, comme ENDA-OI, le Centre de Jour de SOS Villages d'Enfants à Anosizato, du Centre de Développement d'Andohatopenaka (CDA) à Antananarivo.

Interviews et photographie

Des discussions informelles ont eu lieu avec des différents individus et groupes représentatifs (étudiants, enseignants, fonctionnaires, commerçants, garçons et filles) à Ambositra, à Antsirabe et à Antananarivo.

Il a été constaté que le travail domestique des enfants semble être socialement admis, même si les employeurs sont conscients que cette pratique est interdite par la loi.

La photographie permet de mieux comprendre les personnes interviewées et de connaître leur comportement, leur situation sociale et leur maison d'habitation. La photographie enrichit les perspectives de recherche dans certains sites pourvoyeurs d'enfants domestiques.

(Source : Rapport BIT/IPEC 2012, p.11-12)

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

No content available

Description du fichier

Liste des variables

Documentation de l'étude

Rapports

Madagascar- Etude de base sur le travail domestique des enfants (Amoron'ii Mania, Analamanga et Vakinankaratra)

Titre	Madagascar- Etude de base sur le travail domestique des enfants (Amoron'ii Mania, Analamanga et Vakinankaratra)
Auteur(s)	Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)
Date	2012
Pays	Suisse
Langue	français
Editeur(s)	Organisation internationale du Travail (OIT)
Description	108 p.
Nom du fichier	https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_28055/lang--fr/index.htm
